

Appel de candidatures – Subvention stratégique de fonctionnement pour étudier le cannabis médicinal et les cannabinoïdes

Remarque : Le masculin est utilisé pour faciliter la lecture.

La Société de l'arthrite est heureuse d'annoncer un appel de candidatures extraordinaire sur le cannabis médicinal dans le cadre de la mise au concours de ses subventions stratégiques de fonctionnement pour l'année de subvention 2016-2017.

DESCRIPTION

Les deux tiers des Canadiens qui ont actuellement accès au cannabis médicinal par le truchement du Programme d'accès à la marijuana à des fins médicales de Santé Canada sont des personnes atteintes d'arthrite¹. Consciente du besoin criant d'effectuer des recherches sur les cannabinoïdes et le cannabis médicinal, la Société de l'arthrite a entrepris de soutenir la recherche sur la plante de cannabis et le système cannabinoïde. Le présent appel de candidatures extraordinaire vise à fournir des fonds pour contribuer au financement d'un projet de recherche en lien avec les priorités de recherche définies à l'occasion de la Conférence pour un consensus national sur le cannabis médicinal tenue en décembre 2015. De plus, tous les projets doivent s'aligner avec au moins un des axes stratégiques de la Société. La Société financera un (1) projet de recherche. On recommande fortement aux candidats de lire dans leur intégralité tous les documents liés au programme ainsi que la stratégie pour la recherche. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le service de recherche à recherche@arthrite.ca.

Axes stratégiques de recherche de la Société de l'arthrite

Axe de recherche I : Améliorer notre compréhension de l'arthrite et trouver un traitement définitif

La recherche effectuée sous cet axe visera à améliorer notre compréhension des causes de l'arthrite en vue de trouver de nouvelles approches qui permettront de réduire la douleur, de prévenir la maladie ou de ralentir sa progression (y compris grâce à l'établissement d'un diagnostic précoce), de rétablir la fonction articulaire et, un jour, de guérir les personnes atteintes d'arthrite.

Les programmes de recherche cadrant avec l'axe stratégique I auront pour principaux objectifs :

- de comprendre l'arthrite et la physiopathologie de la douleur arthritique et de cerner les possibilités en matière de traitements;
- de définir et de caractériser les risques et les facteurs étiologiques liés à l'arthrite ou le développement de l'arthrite et de la douleur qui y est associée (projets de recherche portant notamment sur : les facteurs biologiques et endogènes; l'environnement physique; les facteurs psychologiques, sociaux et économiques);
- de découvrir, mettre au point et évaluer des marqueurs et des technologies permettant de diagnostiquer la maladie (dépistage précoce), d'établir des pronostics et de faire des prévisions (comme l'imagerie médicale, les outils diagnostiques et autres outils d'évaluation) en ce qui la

¹ Depuis le 1^{er} avril 2014, le *Règlement sur l'accès à la marijuana à des fins médicales* a été abrogé, et la seule façon d'accéder à du cannabis médicinal est en suivant le processus décrit dans le nouveau *Règlement sur la marijuana à des fins médicales*.

concerne (projets de recherche portant notamment sur la découverte et l'évaluation de biomarqueurs);

- de découvrir, mettre au point et évaluer des interventions thérapeutiques potentielles dans des systèmes modèles et des milieux précliniques (projets de recherche portant notamment sur : les produits pharmaceutiques; les agents biologiques; les thérapies géniques, cellulaires et tissulaires; les dispositifs médicaux; les interventions chirurgicales [arthroplastie] et les agents physiques, notamment la physiothérapie, la radiothérapie, l'ultrasonothérapie, les traitements au laser et la photothérapie).

Axe de recherche II : Améliorer la prise en charge de l'arthrite et les soins offerts

La recherche effectuée sous cet axe visera l'acquisition de nouvelles connaissances qui contribueront à améliorer la santé des personnes atteintes d'arthrite grâce à des stratégies améliorées de traitement, de prise en charge et de soins personnels.

Les programmes de recherche liés à l'axe stratégique II comprendront de la recherche interventionnelle, des études d'observation et des revues systématiques ayant pour principaux objectifs :

- la prévention primaire de l'arthrite (projets de recherche portant notamment sur : les caractéristiques, les influences et les comportements à risque individuels, les politiques publiques et les interventions ou programmes éducatifs; l'environnement; l'alimentation et la vaccination);
- le traitement et la prise en charge de la maladie dans les milieux cliniques et communautaires et au sein des populations (projets de recherche portant notamment sur : les produits pharmaceutiques; les agents biologiques; les thérapies géniques, cellulaires et tissulaires; les dispositifs médicaux; les interventions chirurgicales les agents physiques – y compris la radiothérapie, l'ultrasonothérapie, les traitements au laser et la photothérapie – et la physiothérapie, les thérapies comportementales et les thérapies complémentaires);
- l'étude des soins (impact psychosocial et conséquences économiques de la maladie, qualité de vie, gestion de la douleur et des autres symptômes, éducation), de la prise en charge personnelle (attitudes, croyances et comportements des fournisseurs de soins de santé; prise de décisions; lignes directrices; éducation; travail) de l'arthrite et de ses répercussions sur le plan individuel;
- les traitements, programmes et interventions psychologiques, physiques (physiothérapie, ergothérapie, exercice), complémentaires et en matière de mode de vie et d'adaptation (modifications, aménagements);
- l'étude des influences et des problèmes de mise en œuvre liés au dépistage;
- l'évaluation de l'organisation, de la gouvernance et de la prestation des services de soins de santé liés à l'arthrite, des répercussions des politiques (locales, régionales et nationales) en matière de santé et de l'aspect économique des soins de santé, ainsi que les études sur la conception, l'évaluation et la méthodologie de la recherche sur les soins de santé.

Les priorités en matière de recherche définies à l'occasion de la Conférence pour un consensus national sur le cannabis médical en décembre 2015 sont les suivantes :

Recherche fondamentale

1. Comprendre le rôle du système endocannabinoïde (SEC) dans l'arthrite.
 - Le cannabis ou les cannabinoïdes dérivés de la plante ont-ils pour effet d'augmenter ou de diminuer l'efficacité du SEC?
 - Le SEC peut-il être exploité aux fins d'une thérapie contre la maladie?

2. Pathophysiologie
 - Quels sont les effets du cannabis et des cannabinoïdes dérivés de la plante dans les modèles de maladie précliniques?
 - Quels sont les effets des nombreuses composantes du cannabis sur la douleur et l'inflammation?
3. Pharmacodynamique (PD) et pharmacocinétique (PC)
 - Le cannabis ou ses composés peuvent-ils être administrés efficacement de façon topique ou orale ou par un autre mode d'administration qui n'exige pas de les fumer?
 - PD – Effet du dosage des cannabinoïdes sur la fonction physiologique
 - PC – Absorption, distribution, métabolisme et excrétion des cannabinoïdes

Science clinique

1. Innocuité
 - Événements indésirables
 - Critères cliniques (réponse, prise en charge de la maladie et qualité de vie)
 - Risques à court et à long termes
 - Risque comparatif avec d'autres traitements (p. ex., AINS)
2. Efficacité
 - Comparaison entre le cannabis et d'autres options de traitement classiques
 - Comment le cannabis interagit-il avec d'autres médicaments et traitements (y compris les changements de mode de vie et de régime alimentaire)?
 - Mesures relatives à la douleur, à la fatigue, à la santé mentale et au fonctionnement
3. Dosage
 - Cadre directeur pour normaliser les doses des ingrédients actifs
 - Dosages en fonction de divers types de dérivés ou de souches
 - Validation d'approches de recherches sur le dosage personnel ou individualisé afin d'optimiser la prise en charge des symptômes
4. Modes d'administration
 - Étudier le meilleur mode d'administration et son lien avec le dosage
 - Méthodes d'inhalation/vaporisation et d'ingestion

Recherche sur les politiques et les services de santé

1. Étudier les conséquences de l'usage de cannabis médicinal sur la société canadienne en matière de santé publique, sociale et économique.
2. Utilisation du transfert et de l'échange de connaissances pour fournir des données fondées sur la preuve et avoir des médecins, des infirmiers praticiens, des patients et un public mieux informés.
3. Comment l'usage du cannabis à des fins médicales sera-t-il géré si le cannabis devient légal?
4. Comment le commerce au détail du cannabis médicinal évoluera-t-il?
5. Quelle est la meilleure façon d'assurer que l'accès au cannabis médicinal est équitable et se fait dans un cadre non discriminatoire?

ADMISSIBILITÉ

- Les candidatures doivent être soumises par un chercheur principal désigné tel que défini par la Société;
- Les rôles et les responsabilités du chercheur principal désigné, du cochercheur principal et du collaborateur sont définis dans les [Lignes directrices et politiques du programme de recherche et de formation](#) de la Société;

- Les rôles et les responsabilités de l'établissement admissible à recevoir et à gérer les fonds pour la formation et la recherche de la Société sont définis dans les [Lignes directrices et politiques du programme de recherche et de formation](#) de la Société.

MONTANT ET DURÉE DE LA SUBVENTION

Les subventions, d'un montant maximal de 120 000 \$ par demande par année, sont attribuées pour une période maximale de trois ans.

CALENDRIER DU CONCOURS

Appel de candidatures	4 mai 2016
Ouverture du portail de demandes	4 mai 2016
Date limite de présentation des lettres d'intention	3 juin 2016, 15 h (HNE)
Notification de la décision	2 sept. 2016
Ouverture du portail de demandes	2 sept. 2016
Date limite de présentation des demandes détaillées	14 oct. 2016, 15 h (HNE)
Notification de la décision	Au plus tard le 30 nov. 2016
Début du financement	Janv. 2017

LETTRES D'INTENTION

Les lettres d'intention doivent être soumises au moyen du formulaire en ligne et comprendre les éléments suivants :

- i. Page couverture de la demande (signée par le candidat, un représentant de l'établissement et tous les chercheurs principaux)
- ii. Notices biographiques du chercheur principal ainsi que de tous les chercheurs principaux et membres consommateurs de l'équipe de recherche
- iii. Projet de recherche
 - 1) Résumé scientifique du projet, y compris l'approche (**max. 700 mots**)
 - 2) Degré de pertinence du projet par rapport aux axes de recherche et aux priorités de recherche sur le cannabis médicinal (**max. 700 mots**)
 - 3) Résumé simplifié (**max. 350 mots**)

Processus d'examen des lettres d'intention

Toutes les lettres d'intention feront d'abord l'objet d'un examen visant à déterminer leur admissibilité et leur complétude. Les candidatures jugées non admissibles ou incomplètes seront éliminées.

Il incombe au candidat de s'assurer que son dossier de demande est complet à la date limite de présentation. Les demandes incomplètes ou tardives ne seront pas examinées.

Un groupe de pairs formé notamment de membres du comité consultatif scientifique (CCS) et de consommateurs atteints d'arthrite évaluera les lettres d'intention en fonction de ce qui suit :

- Calibre du chercheur principal désigné et de l'équipe de recherche

- Qualité du projet de recherche
- Degré de pertinence du projet par rapport aux axes de recherche et aux priorités de recherche sur le cannabis médicinal

Chaque lettre d'intention sera évaluée sur une échelle de 10 points, en plus de recevoir une cote faible ou élevée pour la pertinence du projet :

a) Calibre du chercheur principal désigné et de l'équipe de recherche (5 points)

- Qualifications des candidats sur le plan de la formation, de l'expérience et de l'autonomie (par rapport au stade d'avancement professionnel)
- Expérience des candidats dans le domaine de recherche proposé et avec la méthodologie proposée
- Expertise des candidats telle que démontrée par la productivité scientifique au cours des cinq dernières années (publications, ouvrages, subventions obtenues, etc.). La productivité est évaluée en fonction des normes pour le domaine de recherche, de l'expérience du candidat et du financement total de recherche du candidat.
- Preuve que le personnel, les installations et les infrastructures nécessaires pour mener la recherche seront à la disposition du chercheur

b) Qualité du projet (5 points)

- Importance de la question de recherche
- Justification de l'approche et de la méthode de recherche adoptées
- Potentiel de création de nouvelles connaissances
- Originalité du projet en ce qui concerne les hypothèses et questions de recherche, l'utilisation de technologies ou méthodologies nouvelles ou l'utilisation de technologies ou méthodologies existantes à des fins nouvelles

c) Degré de pertinence du projet par rapport à l'arthrite et aux axes de recherche de la Société de l'arthrite, et conformité aux priorités de recherche sur le cannabis médicinal (faible ou élevé)

- On conseille aux candidats de présenter des arguments convaincants pour démontrer la pertinence de leur projet par rapport à l'axe de recherche stratégique de la Société.

Les candidats qui obtiennent une faible cote de pertinence ou une note de 3,4 ou moins pour l'un des deux autres critères ne seront pas invités à présenter une demande détaillée.

Tous les candidats seront informés du résultat de l'évaluation de leur lettre d'intention au plus tard le 2 septembre 2016; les candidats retenus seront invités à présenter une demande détaillée.

DEMANDE DÉTAILLÉE

Les demandes détaillées présentées dans le cadre du concours de subventions stratégiques de fonctionnement doivent être soumises au moyen du formulaire en ligne et comprendre les éléments suivants :

- Page couverture de la demande (signée par l'établissement, le chercheur principal et tous les cochercheurs).
- Résumé simplifié et non confidentiel du projet (au plus 1 145 mots)

- Description de chaque membre de l'équipe et de son rôle (chercheur principal, cochercheurs principaux, collaborateurs/partenaires, consommateurs et stagiaires)
- CV commun des IRSC du chercheur principal et de tous les cochercheurs principaux (maximum de 5 ans)
- Projet de recherche
 - 1) Résumé scientifique (au plus 5 000 mots)
 - 2) Liste des références (au plus 10 000 mots)
 - 3) Plan de transfert des connaissances (au plus 400 mots)
 - 4) Échéanciers et étapes importantes (au plus 400 mots)
 - 5) Pertinence (au plus 700 mots)
 - 6) Échéancier et étapes importantes sur une seule page, en pièce jointe au format PDF; un maximum de 10 pages de documents en annexe, en pièce jointe au format PDF
- Lettres des membres de l'équipe et des collaborateurs (une lettre de chaque cochercheur principal et de chaque collaborateur)
- Budget (utiliser le gabarit fourni) et justification (au plus 700 mots)
- Résumé simplifié et non confidentiel du projet (titre et résumé simplifiés, description de projet, description des résultats/retombées du projet) [au plus 950 mots]

Processus d'examen des demandes détaillées

Toutes les demandes feront d'abord l'objet d'un examen visant à déterminer leur admissibilité et leur complétude. Les candidatures jugées non admissibles ou incomplètes seront éliminées.

Il incombe au candidat de s'assurer que son dossier de demande est complet à la date limite de présentation. Les demandes incomplètes ou tardives ne seront pas examinées.

Un groupe de pairs formé notamment de membres du comité consultatif scientifique (CCS) et de consommateurs atteints d'arthrite évaluera les demandes en fonction de ce qui suit :

- Calibre du chercheur principal désigné et de l'équipe de recherche
- Qualité du projet de recherche
- Pertinence du projet proposé par rapport à au moins l'un des axes de recherche stratégique et l'une des priorités de recherche sur le cannabis médicinal

Chaque demande sera évaluée sur une échelle de 20 points, en plus de recevoir une cote faible ou élevée pour la pertinence :

a) Calibre du chercheur principal et de l'équipe de recherche (10 points)

- Qualifications des candidats sur le plan de la formation, de l'expérience et de l'autonomie (par rapport au stade d'avancement professionnel)
- Expérience des candidats dans le domaine de recherche proposé et avec la méthodologie proposée
- Expertise des candidats telle que démontrée par la productivité scientifique au cours des cinq dernières années (publications, ouvrages, subventions obtenues, etc.). La productivité est évaluée en fonction des normes pour le domaine de recherche, de l'expérience du candidat et du financement total de recherche du candidat.
- Preuve que le personnel, les installations et les infrastructures nécessaires pour mener la recherche seront à la disposition du chercheur

b) Qualité du projet (10 points)

- Importance de la question de recherche, du projet proposé et des objectifs
- Justification de l'approche et de la méthode de recherche adoptées
- Potentiel de création de nouvelles connaissances
- Originalité du projet en ce qui concerne les hypothèses et questions de recherche, l'utilisation de technologies ou méthodologies nouvelles ou l'utilisation de technologies ou méthodologies existantes à des fins nouvelles

c) Degré de pertinence du projet par rapport à l'arthrite et aux axes de recherche de la Société de l'arthrite, et conformité aux priorités de recherche sur le cannabis médicinal (faible ou élevé)

Il incombe aux candidats de présenter des arguments convaincants pour démontrer la pertinence de leur projet par rapport aux axes de recherche stratégique de la Société et aux priorités de recherche sur le cannabis médicinal.

Les candidatures qui se voient attribuer une note de 6,9 ou moins pour l'un des deux premiers critères ou qui obtiennent une cote « faible » pour la pertinence seront éliminées.

Il incombe au candidat de s'assurer que son dossier de demande est complet à la date limite de présentation. Les demandes incomplètes ou tardives ne seront pas examinées.

Les candidats seront informés du résultat au plus tard le 30 novembre 2016.

LIGNES DIRECTRICES DU PROGRAMME DE RECHERCHE

Les candidats sont tenus de lire et de respecter les [Lignes directrices et les politiques du programme de recherche et de formation](#) de la Société.

COORDONNÉES

Société de l'arthrite
393, av. University, bureau 1700
Toronto (Ontario) M5G 1E6
Tél. : 416-979-7228, poste 3320
Courriel : recherche@arthrite.ca